

## BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

# L'opération Plantons 10 900 arbres prend racine

Boulazac-Isle-Manoire va prendre soin de son environnement. C'est à Saint-Laurent-sur-Manoire qu'a été présentée l'opération Plantons 10 900 arbres. Ce sont autant d'arbres qui seront ainsi plantés jusqu'en 2026.

C'est dans son journal communal que la ville de Boulazac-Isle-Manoire annonçait son projet de planter 10 900 arbres. Elle est passée aux actes en organisant mercredi une première réunion à la salle de fêtes de Saint-Laurent-sur-Manoire.

En parallèle de son développement démographique et économique, Boulazac-Isle-Manoire a su préserver un riche patrimoine environnemental avec plus de 200 hectares de forêt et de végétations. Voilà pourquoi la commune entend préserver ses atouts naturels.

Lors de cette réunion, Fanny Castagnède, maire-adjointe de BIM en charge de la démocratie participative, la citoyenneté, l'administration générale des communes déléguées et la vie locale a indiqué qu'un arbre serait planté pour chaque habitant lors des cinq prochaines années (lire encadré).

« Le budget de cette opération pour 2021 est de 150 000 €, précise-t-elle en ajoutant que, le bon arbre doit être au bon endroit, une place pour chaque arbre et chaque arbre à sa place en fonction du terrain et des essences. C'est le principe de base pour orienter le projet paysager de la collectivité. » La commune a



À l'issue de la présentation de cette opération, les enfants du centre de loisirs de Saint-Laurent-sur-Manoire ont planté un chêne. PHOTOS F.A.

confié cette mission à Pierre-Henri Debord, concepteur paysagiste en gestion des arbres et des arbustes.

## Déjà des arbres plantés sur les quatre communes

À l'issue de la réunion, mais aussi dans les jours qui ont suivi, vingt-deux arbres ont été plantés sur Saint-Laurent-sur-Manoire, dont un chêne à feuilles de saule planté par les enfants du centre de loisirs. Ils s'en sont donnés à cœur joie et avec beaucoup d'énergie pour faire la plantation de cet arbre.

Vingt-quatre arbres ont également été plantés sur Boulazac, route de Jaunour, un à proximité de l'école de Sainte-Marie-de-

Chignac et un autre sur Atur. La commune entend donc relever ce défi car elle y voit un impératif écologique pour répondre au changement climatique.

Les arbres sont à la fois des purificateurs d'air, des climatiseurs mais aussi un écosystème privilégié pour toutes sortes d'animaux...

Les arbres plantés seront accompagnés d'une plaque comprenant plusieurs informations allant du nom, de l'origine, d'une image du feuillage et d'un QR code à scanner donnant toutes les informations complémentaires.

■ Correspondant DL  
Francis Acquaert  
Tél : 06 47 96 47 38.  
acquaert.francis@orange.fr

## Un programme prévu jusqu'en 2026

La première étape de ce projet qui s'étalera jusqu'en 2026 va voir une cinquantaine d'arbres seront plantés sur les quatre communes déléguées jusqu'à jeudi. Ce projet est soutenu, entre autre, par le Conservatoire végétal régional d'Aquitaine, l'Agence régionale de la biodiversité et l'Office national des forêts.

Il présente aussi un aspect participatif puisque le programme pluriannuel de plantation d'arbres se fait en lien avec les habitants, les écoliers, les adolescents, les aînés, les associations, les centres de formation, les agents municipaux...

Pour les écoles de la ville, on s'oriente vers la création de vergers à côté de chaque structure. Des contacts ont été pris avec les collèges Michel-de-Montaigne et Bertran-de-Born pour l'élaboration d'actions communes ateliers-jeunes avec la ville.

Les habitants recevront des plaquettes de présentation pour suivre les évolutions du programme. Des actions complémentaires participatives sont



Fanny Castagnède a présenté l'opération entouré du paysagiste Pierre-Henri Debord et de l'adjointe Sylvie Longueville-Pateytas.

également menées ou en réflexion autour du projet arbres et toujours dans le cadre de l'agenda 2021.

## Des plantations prévues à la Cité Bel-Air

Cette année seront organisés un diagnostic des terrains ainsi qu'une étude topographique des

forêts et d'un diagnostic des arbres. Par ailleurs un plan de gestion sera aussi élaboré ainsi qu'un calendrier des plantations. Les premières plantations pourraient intervenir dès l'hiver prochain dans les écoles de Boulazac, d'Atur mais aussi à la Cité Bel Air, aux Terrasses du Suchet et dans le parc de Saint-Laurent-sur-Manoire.

## LOGEMENT

## Des promesses pour les locataires de Gay-Lussac



Périgord Habitat s'engage à faire les travaux d'aménagements nécessaires pour les logements de Gay-Lussac. PHOTO B.R.

C'est au pied des deux barres HLM de Gay-Lussac que s'est tenue, hier, une réunion entre le bailleur social Périgord Habitat et les locataires. Au menu, plusieurs griefs de la part des locataires : pas de double vitrage partout, de l'amiante dans les bâtiments, plusieurs dégâts des eaux... Dans leur collimateur également, l'association Terre d'Asile qui installe plusieurs bénéficiaires dans ces logements. « Le problème, c'est que les pauvres gens, ils se retrouvent enfermés ici, pointe

Denise Balan, habitante et grande gueule assumée du quartier. Donc, ils font du bruit. Il leur faut des maisons à ces gens-là. » Des habitants, qui, dans l'ensemble, se sentent « bien ici ». Du moins pour l'instant, vu que 68 logements sont en construction juste à côté. « On espère que ça ne va pas changer le cadre de vie », explique Denise. Périgord Habitat, par le biais de sa directrice, s'est engagé à « faire les travaux nécessaires pour améliorer le cadre de vie ». B. R.

## PÉRIGUEUX

## Une deuxième injection pour les résidents de la Villa occitane

La Villa Occitane a organisé, vendredi dernier, la deuxième injection du vaccin contre la COVID-19. Lors de la première étape, organisée le 29 janvier, 90% des résidents ont pu se faire vacciner et aucune réaction négative n'a été constatée. La deuxième injection particulièrement attendue s'est déroulée avec la même organisation déployée fin janvier, avec l'aide d'une équipe médicale détachée par le Département et encadrée par la Directrice de la Villa Occitane et l'infirmière coordonnatrice. Le personnel de l'établissement a également pu se faire vacciner avec le vaccin Pfizer bioNTech.

Cette nouvelle étape permet de retrouver encore un peu plus de vie sociale et d'animation collective au sein de la Villa Occitane tout en maintenant les règles sanitaires indispensables. Les familles des résidents sont, quant à elles, satisfaites de la possibilité pour leur proche d'avoir bénéficié de cette vaccination. Elles attendent à leur tour de pouvoir se faire vacciner afin de profiter d'un allègement du protocole sanitaire lors des rencontres. PHOTO ARCHIVES DL



## CIRCULATION

**Avenue Georges-Pompidou** au droit du n°6. En raison de travaux de nuit, la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie, la vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit, à partir de lundi, 18 heures, jusqu'à mardi, 6 heures.

**Rue Victor-Hugo** au droit du n°23, la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie, alternativement dans un sens puis dans l'autre, la vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit, mardi, de 8 heures à 18 heures.

**Rue Philippe-Parrot** au droit du n°64. En raison de travaux, la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit, mardi, de 8 heures à 18 heures.

## ÉTAT-CIVIL

## ■ Naissances

Ezékiel Renard Quoitin (Eyliac) ; Eden Demarthe (Razac-sur-Isle) ; Mléyah Malterre (Périgueux) ; Paula De Oliveira (Hautefort) ; Meyline Vidalinç (Trélissac) ; Daphné Drouet (Coursac).